



Auxerre, le 24 mai 2006

L'Inspecteur d'Académie

à

Mesdames et Messieurs les Directeurs d'écoles
s/c de mesdames et messieurs les inspecteurs

Division des Affaires
Financières et Générales
(DAFIG)

Alain PAILLERY

Téléphone

03.86.72.20.16

Fax

03 86 51 21 30

Mél.

dafig89@ac-dijon.fr

Affaire suivie par
Jean-Luc DAUPHIN
06.85.05.54.47

12 bis boulevard Galliéni
BP 66
89011 Auxerre cedex

OBJET: Actions pédagogiques intégrées au projet d'école,
appel à projets pour l'année scolaire 2006-2007.

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les dossiers de demande
d'ouverture :

1. d'une action pédagogique innovante (document 1) ;
2. d'une classe à Projet artistique et culturel ou d'un Atelier artistique ou scientifique (document 2).

Vos dossiers devront être adressés sans faute, dûment complétés, à
l'Inspection Académique de l'Yonne (**DAFIG**) avant le 23 juin 2006.

Ces dispositifs doivent s'appuyer sur les programmes et privilégier
l'interdisciplinarité, le croisement des domaines, des méthodes et des approches. Les
priorités retenues demeurent :

- la maîtrise de la lecture ;
- l'apprentissage des langues vivantes ;
- l'éducation artistique et culturelle ;
- l'éducation scientifique ;
- les technologies d'information et de communication.

En ce qui concerne les projets du volet Arts et Culture, il est rappelé qu'ils
doivent obligatoirement faire intervenir des artistes en situation de création ou des
professionnels de la culture, et qu'ils visent à établir des liens entre pratique en milieu
scolaire et pratique en milieu artistique ou culturel.

SIGNÉ

Jean-Michel HIBON